

Description

4 Description

Dû à des modifications constructives aux fins d'amélioration et de perfectionnement technique de la chargeuse, peuvent exister des différences dans la représentation des images et du texte. Vous trouverez le regroupement de ces modifications au chapitre 13.

4.1 Vue d'ensemble

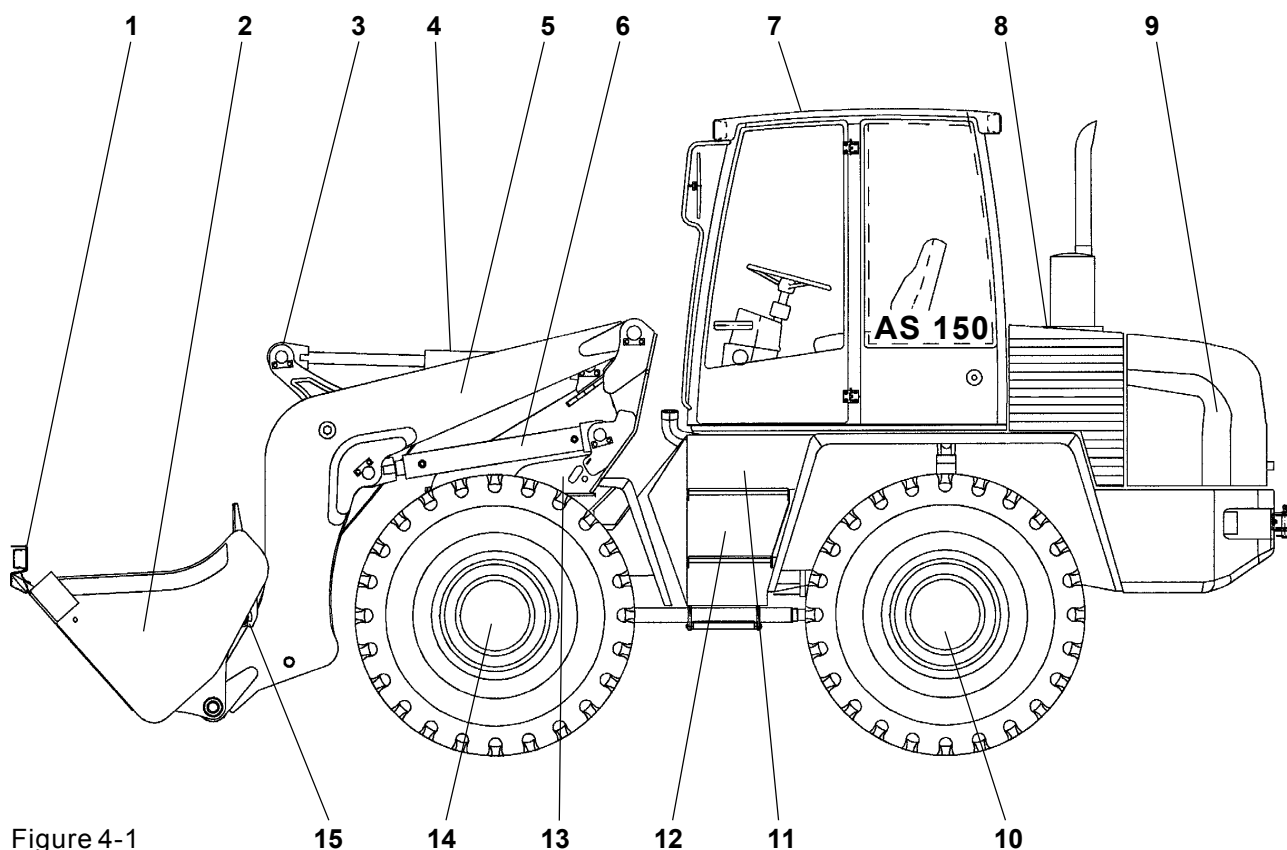


Figure 4-1

- 1 - Protection de godet
- 2 - Godet/Accessoire
- 3 - Levier de renvoi
- 4 - Vérin de basculement
- 5 - Bras de godet
- 6 - Vérin de levage/descente
- 7 - Cabine du conducteur
- 8 - Réservoir à huile hydraulique/Tubulure de remplissage
- 9 - Moteur d'entraînement
- 10 - Essieu arrière
- 11 - Compartiment pour la batterie
- 12 - Compartiment pour l'outillage
- 13 - Support tournant
- 14 - Essieu avant
- 15 - Dispositif de changement rapide
- 16 - Réservoir à carburant, accès côté droit du véhicule (pas représenté)

4.2 Mécanisme de pivotement et système de support d'essieu

Deux vérins de pivotement sont alimentés à partir d'une pompe à engrenages séparée via une vanne-pilote. Le support tournant est lié aux vérins par une transmission à chaîne. Par conséquent, il est absolument sans jeu. Le mouvement de pivotement peut se faire simultanément avec le mouvement de levage/descente du bras de godet sans aucune influence de l'un sur l'autre.

Le godet peut être pivoté de 90° à gauche ou à droite. Après l'obtention d'un angle de pivotement du godet d'env. 30°, le système de support d'essieu est automatiquement enclenché. Pendant cette opération, le vérin de support se trouvant du côté de charge et agissant sur l'essieu arrière est alimenté - dû à la pression de charge, par l'intermédiaire d'une vanne - en pression hydraulique. Cette dernière agit en sens inverse à la charge pivotée.



RENSEIGNEMENT

Au moment du retour du mécanisme de pivotement, le système de support d'essieu est remis hors service.

4.3 Position flottante

La chargeuse dispose de la possibilité d'être mise en position flottante ce qui permet son travail sur un terrain accidenté (par ex. nivellement, lissage). Pour ce faire, le levier à main pour l'hydraulique de travail (4-7/2) doit être manœuvré en avant au-delà de son point de poussée. Le levier reste dans cette position jusqu'à ce que le levier à main soit manœuvré en sens inverse pour lever le bras de godet à nouveau.



DANGER

La position flottante ne doit être sélectionnée que dans la position la plus basse du bras de godet.



Figure 4-2

4.4 Indication de la position du godet

Le conducteur peut déterminer la position du godet à l'aide d'un repère en couleur sur le vérin de basculement. Quand ce repère et l'extrémité de la barre de contrôle (4-2/flèche) sont alignés, le fond du godet est parallèle au sol.

4.5 Avertisseur acoustique

La chargeuse est dotée d'un avertisseur acoustique qui remplit trois fonctions :

1. message d'erreur au niveau commutation boîte de vitesse, en liaison avec le voyant d'avertissement (4-8/10),
2. avertissement quand la température de l'huile hydraulique est supérieure à 100°C (+/- 3°C), en liaison avec le voyant de contrôle (4-8/36),
3. avertissement lors de l'actionnement du clignotant, en liaison avec le voyant de contrôle (4-8/26).

4.6 Climatiseur (équipement spécial)

La chargeuse est équipée d'un système de conditionnement d'air permettant au conducteur d'ajuster la température souhaitée. Est assurée une meilleure réactivité. La faculté de concentration est augmentée dans une large mesure. Simultanément, l'air amené dans la cabine est déshumidifié et des condensations d'eau sur les vitres sont supprimées. De cette manière, le climatiseur se porte garant d'une meilleure visibilité. De plus, l'air est directement filtré par l'intermédiaire de filtres antipoussières. En même temps, la pénétration de poussières et d'autres substances nuisibles et indésirables est évitée par sa génération permanente d'une légère surpression.

Afin de garantir le service impeccable et l'obtention du maximum de puissance du climatiseur, enclencher brièvement le compresseur une fois par semaine pour assurer la lubrification des joints internes.

A de basses températures, le compresseur doit être mis en marche seulement après que le moteur ait obtenu sa température de service. De cette façon, le fluide frigorigène s'accumulant en état liquide au point le plus bas du circuit compresseur passe à l'état gazeux sous l'influence de la chaleur émise par le moteur. En état liquide, le fluide frigorigène peut provoquer des dommages au compresseur.



DANGER

- Ne jamais ouvrir le circuit climatiseur. Dans le cas contraire, risque de perte du liquide frigorigène.
- Le circuit climatiseur contient un gaz qui peut devenir dangereuse sous certaines conditions.



ATTENTION

- Des travaux au climatiseur ne doivent être effectués que par du personnel autorisé.
- Le compresseur est muni d'un indicateur d'huile. Ne jamais éloigner ce bouchon. Dans le cas contraire, le système est vidangé. Le niveau d'huile n'est contrôlé qu'au cours du vidange du circuit.



RENSEIGNEMENT

En cas de présence de fuites au circuit, le climatiseur perd son rendement.

4.7 Système de suspension

Pendant le déplacement sur des distances plus longues, notamment avec un godet rempli, il est recommandé d'enclencher le système de suspension du mécanisme de levage/descente (4-8/15), afin d'éviter un balancement excessif de la chargeuse (d'autant plus que le terrain est plus accidenté et que la vitesse est plus élevée).



ATTENTION

- Ce système ne doit être utilisé que pour le déplacement de la chargeuse, jamais pendant son service.
- Pendant son utilisation, la valve de protection contre rupture de conduites ne fonctionne pas.
- Ce système ne doit pas être actionné quand un dispositif d'empilage ou un crochet porte-charge sont montés.



RENSEIGNEMENT

- L'enclenchement du système de suspension du mécanisme de levage/descente se fait à l'aide d'un bouton-poussoir (4-8/15).
- Quand l'interrupteur de démarrage (4-8/19) est mis dans sa position "0", le système de suspension est automatiquement mis hors fonction et doit être de nouveau enclenché en cas de besoin.

4.8 Commutation de la boîte de transfert, versions "20 km/h" et "25 km/h"



ATTENTION

Les rapports de la boîte de transfert ne doivent être commutés qu'à l'arrêt de la chargeuse et quand le frein de service est actionné et le commutateur de direction (4-7/3) se trouve dans la position "0".

Le système de commutation de la boîte de transfert est actionné à l'aide d'un bouton-poussoir (4-8/4) se trouvant au tableau de bord.

- Quand le bouton-poussoir est actionné, le premier rapport est activée (le BP est allumé).
- En appuyant de nouveau sur le bouton-poussoir, le deuxième rapport est réactivé (le BP n'est pas allumé).



RENSEIGNEMENT

Après le démarrage de la chargeuse, c'est-à-dire quand elle n'était pas sous tension, est toujours activé le deuxième rapport.

4.9 Changement de roue



DANGER

Quand le changement de roue doit se faire sur des voies publiques, baliser d'abord la zone de danger.

- (1) Arrêter la chargeuse sur un terrain ferme.
- (2) Mettre le commutateur de direction (4-7/3) en position "0".
- (3) Serrer le frein de stationnement (4-7/4).



Figure 4-3

(4) Changement de roue à l'essieu avant :

- Soulever le bras collecteur et l'étayer mécaniquement [par ex. en insérant l'appui du bras collecteur (équipement spécial) (1-1/flèche)] et descendre le bras collecteur jusqu'au niveau de l'appui du bras collecteur.
- Bloquer le mécanisme de pivotement. Pour ce faire, retirer la cale de blocage (1-3/flèche) de sa fixation, l'insérer dans le dispositif de blocage (1-4/flèche) et le bloquer avec une clavette double.

(4) Changement de roue à l'essieu arrière :

Déposer l'accessoire sur le sol.

(5) Tourner la clé de contact (4-8/19) à gauche en position "0".

(6) Bloquer les leviers à main pour les systèmes hydrauliques de travail et supplémentaire (1-2/1 et 1-2/2).

(7) Pour éviter le déplacement involontaire de la chargeuse, bloquer la roue de l'essieu, qui **ne doit pas** être changée, dans les deux directions.

(8) Desserrer les écrous de la roue à changer jusqu'à ce que le desserrage ultérieure soit possible sans faire de grands efforts.

(9) Poser un cric approprié (force portante 6,0 t au minimum) par le côté sous le pont d'essieu dans la zone de la fixation d'essieu, en position centrale et de manière stable (4-3). Soulever latéralement l'essieu avant/arrière jusqu'à ce que la roue ne touche plus le sol.



DANGER

- Assurer que le cric ne s'enfonce pas au sol tout en mettant en place une substructure appropriée.
- Veiller à ce que le cric soit bien placé.

(10) Desserrer complètement les écrous de roue et les enlever.

(11) Légèrement descendre la chargeuse à l'aide du cric jusqu'à ce que les pivots de roue soient libérés.

(12) Pousser la roue du moyeu de roue par des mouvements de va-et-vient, retirer la roue et la rouler de côté.

(13) Pousser la nouvelle roue sur l'essieu planétaire.



RENSEIGNEMENT

- Ne sont admis que les pneus indiqués au chapitre 11.7.
- Faire attention au positionnement du profil du pneu.
- Si le positionnement du profil de la roue de rechange n'est pas compatible, la roue de rechange doit être utilisée seulement jusqu'à son remplacement rapide contre une roue adéquate.
- Toutes les quatre roues doivent avoir la même taille et disposer du même PR (ply rating = nombre des couches de tissu). Direction de marche (dans la mesure où elle existe), voir image 4-4.

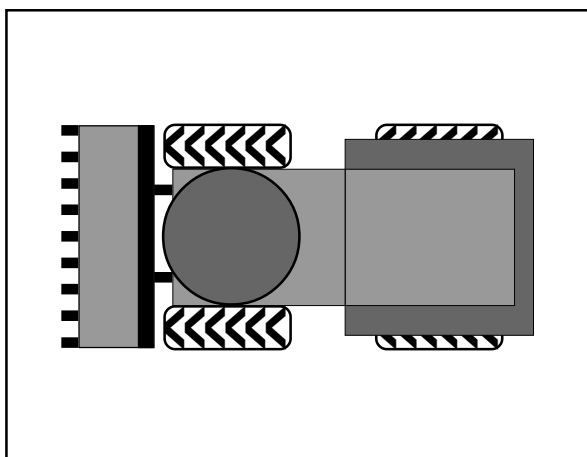


Figure 4-4



ATTENTION

Resserrer les écrous de roue après les premières 8 à 10 heures de service.

4.10 Éléments de manœuvre

- 1 - Mécanisme de blocage des ajustages à la colonne de direction :
 - en avant/en arrière
 - dans la direction de l'axe de la colonne de direction
- 2 - Pédale de l'accélérateur
- 3 - Pédale double p/ frein de service/marche jog
- 4 - Pédale p/ mécanisme de pivotement
- 5 - Commutateur fixé à la colonne de direction
 - en avant : clignotant droit
 - en arrière : clignotant gauche
 - en haut : feu de croisement
 - en bas : feu de route
 - bouton-poussoir : klaxon
- 6 - Système de chauffage et de ventilation/Climatiseur (équipement spécial)

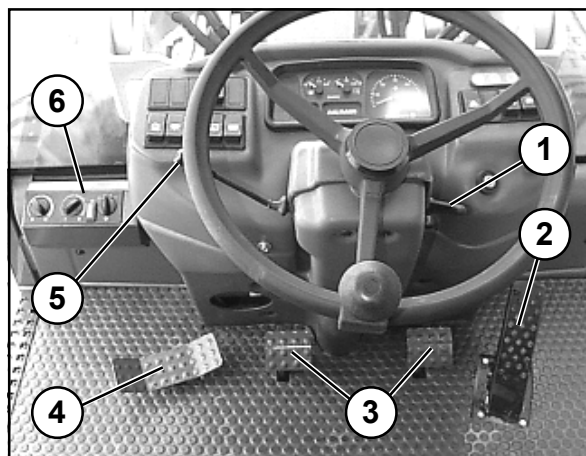


Figure 4-5

A gauche du siège du conducteur :

- 1 - Ouvre-porte
- 2 - non-occupé
- 3 - Trappe d'entretien
- 4 - Levier de commutation entre les modes de direction
 - vers l'extérieur : à quatre roues
 - vers l'intérieur : à roues arrière
- 5 - Transmetteur p/ valves du système hydraulique supplémentaire
- 6 - Interrupteur du système hydraulique supplémentaire p/ pelle frontale (équipement spécial)
- 7 - Bouton-poussoir p/ blocage de basculement en bas (équipement spécial)
- 8 - Roue à main p/ ajustage de la console (transmetteur p/ soupapes du système hydraulique supplémentaire)

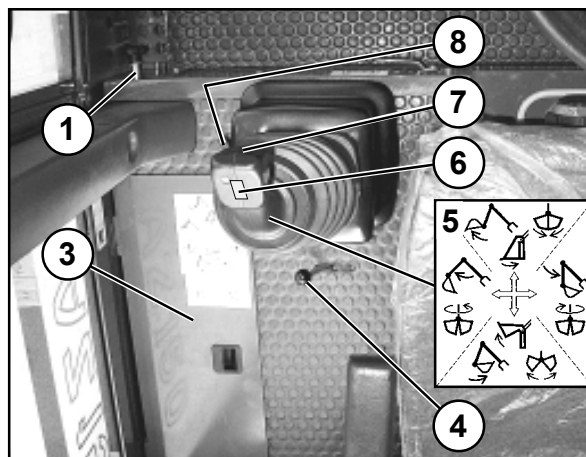


Figure 4-6

A droite du siège du conducteur :

- 1 - **Véhicule à vitesse élevée**
 - Rapports de la boîte de vitesse :
 - à gauche : 2ème rapport
 - au milieu : 1er rapport
 - à droite : Alpha max. (pictogramme tortue)
- **Véhicule à vitesse lente**
 - Crans de marche hydrauliques :
 - à droite / cran I : lente
 - à gauche / cran II : rapide
- 2 - Transmetteur p/ soupapes du système hydraulique de travail
- 3 - Commutateur de direction : en avant / 0 / en arrière
- 4 - Levier à main p/ frein de stationnement
- 5 - Interrupteur principal p/ batterie
- 6 - Trappe d'entretien
- 7 - Appui
- 8 - Roue à main p/ ajustage de la console (transmetteur p/ valves du système hydraulique supplémentaire)
- 9 - Ouvre-porte

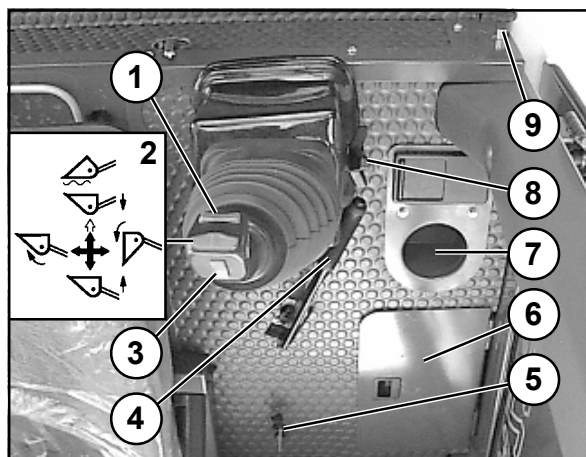


Figure 4-7

4.11 Tableau de bord

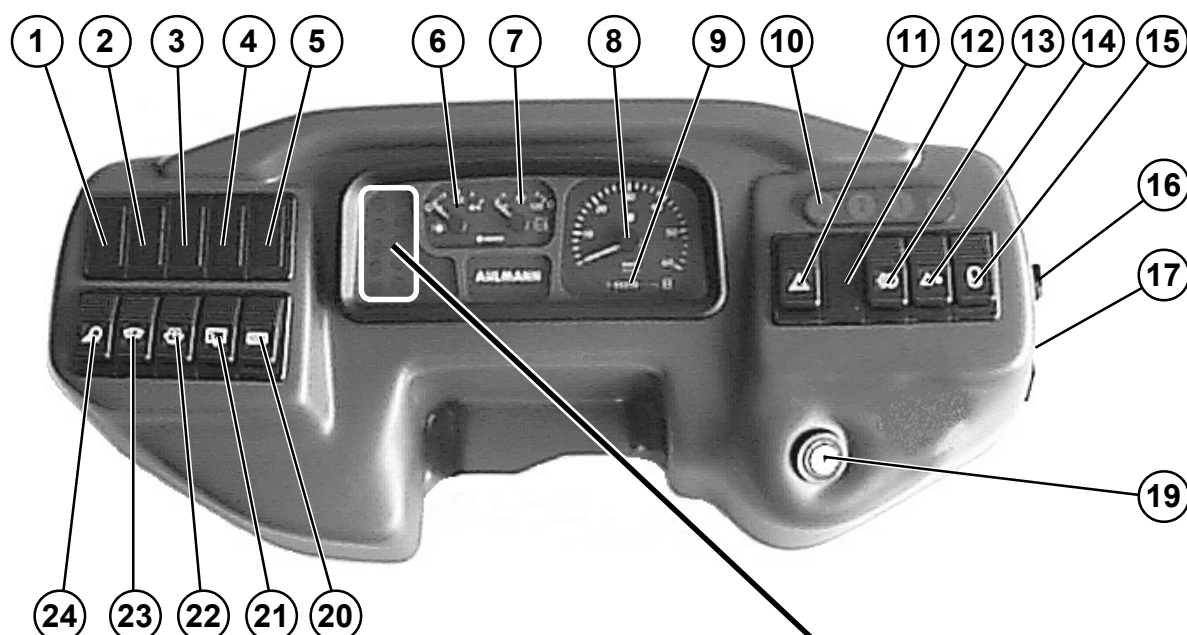
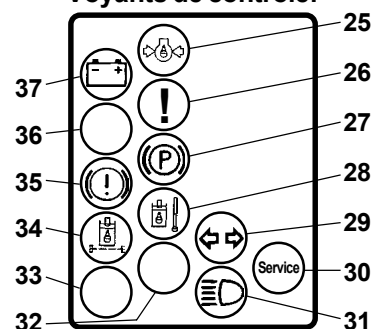


Figure 4-8

- 1 - Interrupteur à bascule p/ connexion permanente hydraul. suppl. (ES)
- 2 - non-occupé
- 3 - non-occupé
- 4 - Bouton-poussoir p/ changement de rapport (seulement variante lente)
- 5 - Interrupteur à bascule p/ blocage du différentiel (ES)
- 6 - Indicateur de carburant
- 7 - Indicateur de température de l'eau de refroidissement /
Voyant de contrôle p/ température de l'eau de refroidissement
- 8 - Tachymètre
- 9 - Compteur des heures de service
- 10 - Bloc de voyants de contrôle p/ commutation boîte de vitesses
de gauche à droite:
2ème rapport,
1er rapport,
Alpha max. (pictogramme tortue),
dérangement (rouge) + sonoris. (voir chapitre 4.5)
- 11 - Interrupteur à bascule p/ feux de détresse
- 12 - Interrupteur à bascule p/ gyrophare (ES)
- 13 - Interrupteur à bascule p/ éclairage selon StVZO
- position I: feu arrière, feux de position (avant et côté)
- position II: feu de croisement
- 14 - Bouton-poussoir p/ libération du dispositif de changement rapide
- 15 - Bouton-poussoir p/ système de suspension mécanisme levage/descente
- 16 - Prise de courant
- 17 - Boîte à fusibles
- 18 - non-occupé
- 19 - Contrôleur de démarrage
- 20 - Interrupteur à bascule p/ lunette arrière chauffable / rétroviseur (ES)
- 21 - Interrupteur à bascule p/ essuie-glace / lave-glace, arrière
- 22 - Interrupteur à bascule p/ lave-glace, avant
- 23 - Interrupteur à bascule p/ essuie-glace intermittent, avant
- 24 - Interrupteur à bascule p/ phare de travail
- 25 - Voyant de contrôle p/ pression de l'huile de moteur
- 26 - Voyant de contrôle p/ manque d'eau de refroidissement
- 27 - Voyant de contrôle p/ frein de stationnement
- 28 - Voyant de contrôle p/ température de l'huile hydraulique
- 29 - Voyant de contrôle p/ feu clignotant
- 30 - Voyant de contrôle p/ intervalle de service (ES)

Voyants de contrôle:



- 31 - Voyant de contrôle p/ feu de route
- 32 - non-occupé
- 33 - non-occupé
- 34 - Indicateur de colmatage du filtre d'huile hydraulique
- 35 - Voyant de contrôle p/ défaillance du frein de stationnement
- 36 - non-occupé
- 37 - Voyant de contrôle p/ courant de charge

ES = Equipement spécial

Boîte à fusibles (Pos. 17):

<u>10</u>	<u>9</u>	<u>8</u>	<u>7</u>	<u>6</u>
<u>14</u>	<u>13</u>	<u>12</u>	<u>11</u>	
<u>5</u>	<u>4</u>	<u>3</u>	<u>2</u>	<u>1</u>

1	Organe de translation	7,5 A
2	Clignotant	7,5 A
3	Hydraulique	10,0 A
4	Chauffage/climatiseur	10,0 A
5	Chauffage lunette AR	15,0 A
6	Feu de route	7,5 A
7	Feu de croisement	7,5 A
8	Feu de recul gauche, feu de position gauche	5,0 A
9	Feu de recul droit, feu de position droit	5,0 A
10	Feux de détresse	7,5 A
11	Essuie-glace/lave-glace	15,0 A
12	Disp. d'arrêt du moteur	5,0 A
13	Projecteurs, instruments, éclairage stop	25,0 A
14	Gyrophare (ES), klaxon, prise, éclairage intérieur	20,0 A

ES = Equipement spécial